

PLAN D'ACCÈS

PRIVAS



A map of the Le Pouzin area. A yellow highlighted route starts from the top left, goes right along Cours de l'Esplanade, turns down Av de Chomérac, then right onto Rue de la Redoute, crossing Av de la Gare, and finally turning right onto Route des Mines. Key locations include Messageries Nationales Voyages, Théâtre de Privas, Centre Hospitalier Sainte Marie, and DGSPP Ardèche. Roads shown include Bd du Lycée, Rue de la République, Rue de la Magdeline, and Bd du Montjouan. Directional arrows point towards VALENCE LE POULZIN, CHOMÉRAC, LE POULZIN, and AUBENAS. A parking icon indicates a parking area near la GARE.

CENTRE NOTRE DAME DE SION

04.75.35.87.27

Centre Hospitalier Ste Marie

07000 PRIVAS cedex

Jeudi 8 h 30 – 10h / 14h – 15h

POUR QUI ?

Le S.M.J est un service de soins spécialisés de l'Association Hospitalière Sainte Marie. Il propose un suivi psychothérapeutique pour les personnes auxquelles le Juge ordonne des soins (obligation, injonction) incarcérées ou non.

AVEC QUI ?

L'équipe soignante du Centre Hospitalier Sainte Marie est composée de médecins psychiatres, de psychologues, d'une infirmière et d'une secrétaire tous formés à la prise en charge des personnes sous main de justice et soumis au secret professionnel.

OÙ ?

- En maison d'arrêt si vous êtes incarcéré(e) ;
- En fonction de votre lieu d'habitation, vous serez reçus sur l'un des sites d'intervention du service, dans des locaux de l'Association Hospitalière Sainte Marie (Privas, Aubenas, territoire vallée du Rhône sud ...)

POURQUOI ?

L'objectif de ce service est de permettre aux personnes sous main de justice, de trouver un espace d'écoute et de parole afin de se questionner sur son fonctionnement, ses expériences personnelles et entrevoir de possibles changements dans ses relations et conduites.

COMMENT ?

Vous serez reçus en entretien par deux personnes du service. Il pourra vous être proposé différents dispositifs de soins :

- entretiens individuels
- travail en groupe

Sur un rythme régulier les thérapies sont là pour écouter ce qui se dit, favoriser l'échange, la prise de parole et découvrir ensemble progressivement de nouvelles manières d'être et de vivre.

Tous documents et attestations seront remis uniquement à la demande de l'intéressé.

Cette offre de soins est un service public de santé non payant et non sectorisé.

CONTACT

Pour fixer un premier rendez vous,
contacter le secrétariat du
Service Médico Judiciaire
au 04.75.20.15.05 :

Mercredi de 10h à 12h et 14h à 16h

Jeudi de 8h30 à 10h et 14h à 15h

smj@ahsm.fr